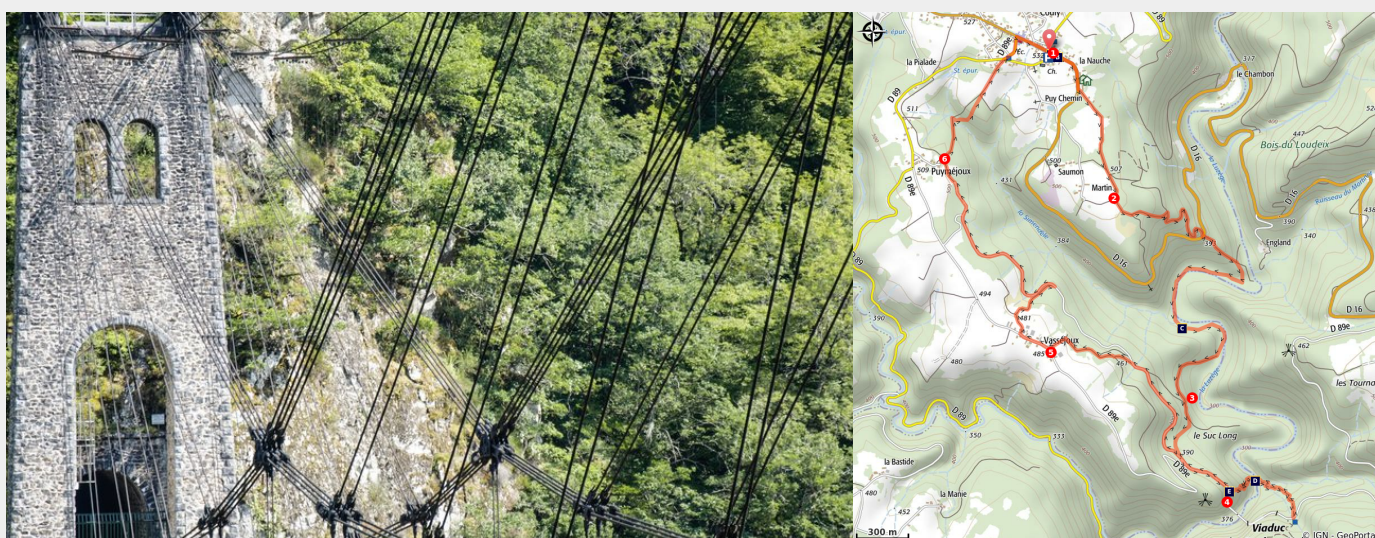


# Viaduc des rochers noirs

Gorges et plateaux de la Haute-Dordogne - Lapeleau



Viaduc des Rochers Noirs (D.Agnoux - CC VEM)

*Suspendu au-dessus des gorges de la Luzège, le viaduc des rochers noirs vous attend pour un voyage historique en souvenir du Tacot.*

Du plateau de Lapeleau au fond des gorges de la Luzège, ce circuit sportif vous guidera vers la découverte d'un monument exceptionnel : le viaduc des rochers noirs.

Témoin d'une véritable innovation et prouesse technique de l'époque, ce pont suspendu de type Gisclard est un ouvrage classé au titre des monuments historiques. A découvrir absolument.

## Infos pratiques

Pratique : Pédestre

Durée : 3 h

Longueur : 11.2 km

Dénivelé positif : 542 m

Difficulté : Difficile

Type : Boucle

Thèmes : Patrimoine et  
architecture

# Itinéraire

Départ : Place de l'église, Lappleau

Arrivée : Place de l'église, Lappleau

Balisage : — Balisage jaune

1. De l'église suivre la D16 direction Soursac, passer devant l'accueil du centre de loisirs et suivre le premier chemin à gauche. Continuer tout droit.
2. Avant le lieu-dit Martin : Soit emprunter la variante à droite (voir recommandation) Variante : A Martin prendre un chemin à gauche. Traverser la D16, suivre la route en descendant sur 800 m jusqu'au point de vue sur les gorges de la Luzège et le Viaduc des Rochers noirs ; revenir sur vos pas et emprunter un chemin à gauche. Ce sentier traverse le ruisseau de la Simendèle et remonte sur une petite route. Descendre la route sur 800 m (ancienne voie du tacot) et poursuivre sur un chemin à gauche jusqu'au point N°3. Soit poursuivre tout droit, laisser un chemin sur votre droite puis deux chemins à gauche avant de rejoindre la D16. Traverser la route et emprunter un sentier qui descend dans les gorges de la Luzège. Poursuivre le sentier qui domine la rivière Luzège (voir recommandation) puis remonter les gorges.
3. A la croisée d'un chemin, continuer tout droit, puis laisser un chemin à gauche et remonter sur l'ancienne voie du Tacot. Emprunter la route à gauche jusqu'au parking du Viaduc des rochers noirs. A côté du panneau d'accueil, un sentier aménagé en aller retour conduit à la passerelle himalayenne et remonte sur l'ancienne voie du tacot côté Soursac.
4. De retour au parking du Viaduc, reprendre la route. Laisser une petite route à gauche (belvédères qui dominent le viaduc à 1.2 km) et poursuivre sur 800 m l'ancienne voie puis emprunter à gauche un chemin menant au village de Vasséjoux.
5. Suivre la route à droite et aux dernières maisons, tourner à droite sur un chemin. A la route continuer à gauche. A la rencontre d'une piste, continuer tout droit.
6. A la première maison de Puyméjoux, tourner à droite, traverser le ruisseau de la Simendèle et remonter sur Lappleau. Au lavoir, poursuivre tout droit et longer l'école. Au carrefour (Poste et Mairie), prendre à droite pour rejoindre l'église et le point de départ.

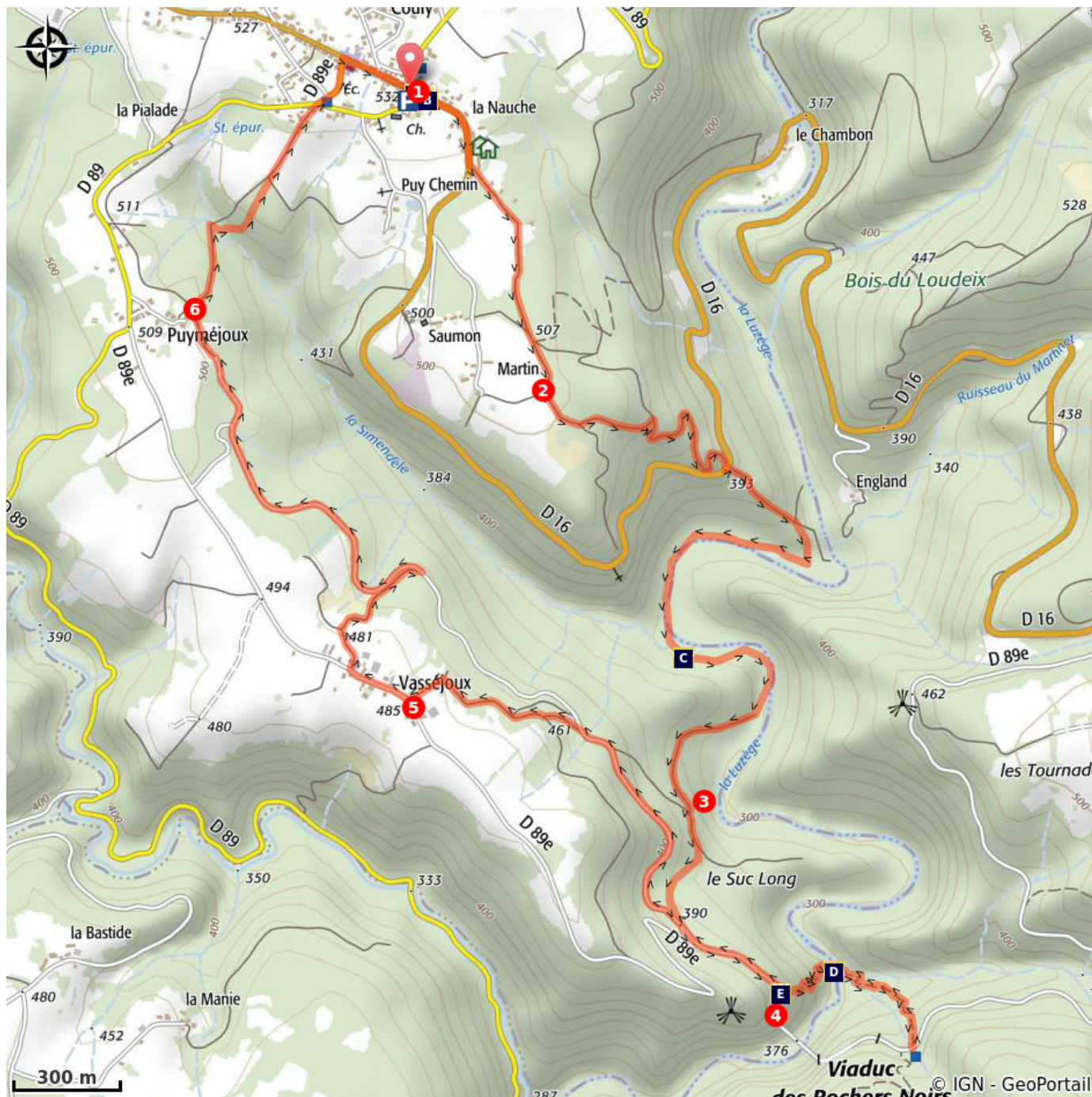








Rando Millevaches  
NATURE EN LIMOUSIN

17 sep. 2019 • Viaduc des rochers noirs •



# Sur votre chemin...



-  La Gentilhommière (A)
-  Point de vue et gorges de la Luzège (C)
-  Viaduc des rochers noirs (1911-1913) (E)
-  Le Château Roubly (B)
-  Passerelle himalayenne (D)
-  Les trésors de l'église de Lappleau (F)



Rando Millevaches  
NATURE EN LIMOUSIN

17 sep. 2019 • Viaduc des rochers noirs •

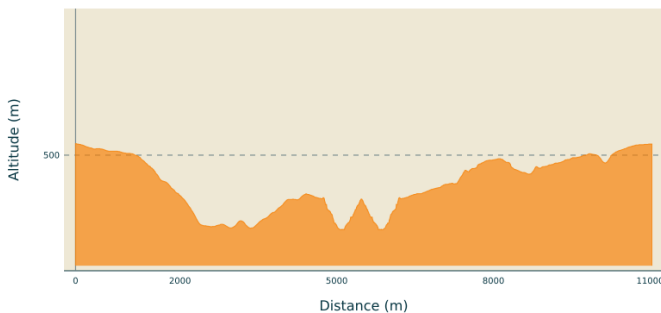
# Toutes les infos pratiques

## **Recommandations**

Le circuit présente un passage en devers sur sentier étroit en bordure de la Luzège. Cette portion de 100 m peut présenter un risque de vertige et de chute. Déconseillée par temps de pluie et l'hiver. Solution : emprunter la variante à partir du point 2.

La descente à la passerelle himalayenne est aménagée mais reste difficile du fait du dénivelé important, elle est déconseillée par temps de pluie.

## **Profil altimétrique**



Altitude min 293 m  
Altitude max 532 m

## **Accès routier**

Lapleau, à 18 km au sud-est d'Egletons par la D 16.

## **Parking conseillé**

Place de l'église, Lapleau

## **Lieux de renseignement**

Communauté de Communes de  
Ventadour - Egletons - Monédières  
Carrefour de l'Épinette, 19550  
Lapleau

accueil@cc-ventadour.fr  
Tel : 05 55 27 69 26  
<http://www.cc-ventadour.fr>

Office de Tourisme communautaire  
Ventadour-Egletons-Monédières  
1 rue Joseph Vialaneix, 19300  
Egletons

accueil@tourisme-egletons.com  
Tel : 05 55 93 04 34  
<http://www.tourisme-egletons.com>



*Rando Millevaches*  
NATURE EN LIMOUSIN

# Sur votre chemin...

---



## La Gentilhommière (A)

En face de l'église, s'élève la gentilhommière, une belle demeure encadrée par une tour à bretèche et une échauguette. Construite entre 1570 et 1605 par des notables de Lapeau dénommés Grenier. Cette famille fournissait notamment des juges au seigneur local de Lestranges. Cet édifice a depuis été largement remanié, il abrite aujourd'hui le siège de la Communauté de Communes de Ventadour-Egletons-Monédières.

Crédit photo : D.Agnoux - CC VEM

---

## Le Château Rouby (B)

Cette belle maison bourgeoise a été construite en 1763, elle se distingue par ces nombreuses et belles ouvertures en façades. Sa toiture, inscrite aux Monuments Historiques, est recouverte en lauze et ornée de lucarnes à fronton et d'un clocheton central. Ce château a notamment reçu, lors de l'inauguration de la ligne ferroviaire Tulle- Ussel via Lapeau, le Président Raymond Poincaré pour un déjeuner sur invitation d'Hippolyte Rouby, maire de Lapeau, sénateur de la Corrèze et propriétaire du château qui porte son nom.

---

## Point de vue et gorges de la Luzège (C)

Contrastant avec le paysage uniforme des plateaux, les gorges de la Luzège s'enfoncent à plus de 100 m de profondeur, offrant un paysage sauvage et minéral. On trouve en effet par endroits de véritables défilés rocheux, mais aussi des chutes d'eau et des cascades. Ces gorges boisées, riches d'espèces végétales protégées et d'une faune diversifiée, font l'objet d'une ZNIEFF (Zone Naturelle d'Intérêt Ecologique Faunistique et floristique). Ces eaux vives hébergent notamment la loutre et la truite fario.



*Rando Millevaches*  
NATURE EN LIMOUSIN

17 sep. 2019 • Viaduc des rochers noirs •



## Passerelle himalayenne (D)

En dessous de l'ouvrage du Viaduc des rochers noirs, classée monument historique, cette passerelle de 40 m à 10 m au-dessus de l'eau permet le franchissement de la Luzège et de relier les communes de Lapeau et Soursac. Sensation garantie et vue insolite sur le Viaduc, la passerelle vous attend.

Crédit photo : D.Agnoux - CC VEM



## Viaduc des rochers noirs (1911-1913) (E)

La construction de la ligne ferroviaire Tulle Ussel fût confrontée à un obstacle de taille : le franchissement des gorges de la Luzège. Le site des roches taillées fût choisi pour la construction d'un pont suspendu de système Gisclard. Ce pont innovant comprend un tablier de 140 m soutenu par une charpente de câbles triangulés portée par deux piles en maçonnerie. Du haut des piles, des câbles d'ancrages traversent les falaises de chaque côté des gorges afin de soutenir l'ensemble.

Crédit photo : D.Agnoux - CC VEM



## Les trésors de l'église de Lapeau (F)

L'église de Lapeau se distingue surtout par ses trésors d'orfèvrerie Limousine. Ces objets religieux, du XIIIème siècle attestent du savoir-faire des ateliers limousins ayant eu recours à la technique du cloisonné (fil d'argent fin) ou du champlevé (gravure acide), tandis que verres colorés, émaux ou gemmes venaient enrichir le métal repoussé, martelé, ciselé. Les châsses étaient conçues pour abriter des reliques. La châsse de Saint-Pantaléon-Lapeau aurait appartenu au pape Clément VI.

Crédit photo : D.Agnoux - CC VEM